



Aerenzdallgemeng

AVIS AU PUBLIC

Appel à candidatures

L'administration communale de la Vallée de l'Ernz se propose d'engager

deux salariés à tâche manuelle (m/f/d) pour le service régie à plein temps et à durée indéterminée.

La rémunération se fera suivant la convention collective des salariés de l'Etat.

Conditions d'admissibilité:

- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (Luxembourgeois, Français et Allemand) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- jouir des droits civils et politiques et offrir les garanties de moralité requises ;
- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- être obligatoirement détenteur du permis de conduire des classes B et BE.

Missions :

- Exécution de toute mission généralement quelconque relevant du service des régies y compris la conduite des véhicules du parc automobile et la confection de tombes ;
- Participation au service d'hiver et de déneigement ;
- Assurance des permanences en dehors des heures normales de service (soirs, weekends et jours fériés).

Cette énumération des tâches est non exhaustive et elle pourra être adaptée suivant les besoins du service.

Dossier de candidature :

Pièces à remettre obligatoirement :

- lettre de motivation ;
- notice biographique détaillée (CV) avec photo récente ;
- extrait récent de l'acte de naissance ;
- extrait du casier judiciaire datant de moins de 2 mois (bulletin no 3) ;
- copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- copie des certificats d'études et des qualifications professionnelles ;
- copie intégrale du permis de conduire.
- un certificat d'affiliation reprenant toutes les occupations enregistrées auprès du Centre commun de la sécurité sociale (CCSS)

Administration communale
de la Vallée de l'Ernz

18, rue de Larochette
L-7661 Medernach

Tél. : 83 73 02-1
Fax : 87 96 65

secretariat@aerenzdall.lu
www.aerenzdall.lu



Aerenzdallgemeng

AVIS AU PUBLIC

Les candidats (m/f/d) sont invités à adresser leur demande écrite, accompagnée des pièces à l'appui requises au collège des bourgmestre et échevins de la commune de la Vallée de l'Ernz pour le lundi, **19 mai 2025 à 17h00** au plus tard (adresse : 18, rue de Larochette L-7661 Medernach).

Les candidatures **incomplètes** ou remises après ce délai ne seront plus prises en considération.

En déposant sa candidature l'intéressé(e) donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement (UE)2016/679 sur la protection des données personnelles.

Pour toute information supplémentaire les intéressé(e)s peuvent s'adresser au service technique communal (M. Bob Welter : Tél. 621 498 198 ou 83 73 02-32).

Medernach, le 5 mai 2025



Le collège échevinal,
Bob Bintz, *bourgmestre*,
Daniel Baltes et Jean-Pierre Schmit, *échevins*

Administration communale
de la Vallée de l'Ernz

18, rue de Larochette
L-7661 Medernach

Tél. : 83 73 02-1
Fax : 87 96 65

secretariat@aerenzdall.lu
www.aerenzdall.lu